



LA CONTINUITÉ DU SALAIRE AU CHÔMAGE COMME À LA RETRAITE ! AU SMIC MINIMUM



**MANIFESTATION CONTRE LA "RÉFORME" DE L'ASSURANCE
CHÔMAGE ET POUR DE NOUVEAUX DROITS SOCIAUX**

MERCREDI 8 JUILLET À 18H00

DÉPART EN HAUT DES ALLÉES JEAN JAURÈS À TOULOUSE

**SANS-EMPLOI, SALARIÉ-E-S, ÉTUDIANT-E-S, RETRAITÉ-E-S, INTERMITTENT-E-S DE L'EMPLOI (SAISONNIERS,
INTÉRIMAIRES, SPECTACLE ...), AUTOENTREPRENEUR-E-S ... : NOUS SOMMES TOUS-TES CONCERNÉ-E-S !!!**

LA RÉFORME DE L'ASSURANCE CHÔMAGE À PARTIR DU 1ER SEPTEMBRE C'EST :

- 3,4 MILLIARDS D'ÉCONOMIES SUR LE DOS DES CHÔMEUSES ET DES CHÔMEURS
- DES CONDITIONS D'ACCÈS QUI SE DURCISSENT CE QUI VA PÉNALISER EN PRIORITÉ LES PLUS PRÉCAIRES ET NOTAMMENT LES FEMMES
- LE RECHARGEMENT DES DROITS EST QUASIMENT RÉDUIT À NÉANT
- UN NOUVEAU CALCUL DES INDEMNITÉS : JUSQU'À 50 % DE DIMINUTION DE L'INDEMNISATION

CONTRE LA CASSE DE L'ASSURANCE CHÔMAGE, NOUS EXIGEONS:

- UN SALAIRE SANS CONDITION AVEC OU SANS EMPLOI, AVEC OU SANS PAPIERS
- LE RETRAIT DE LA RÉFORME DE L'ASSURANCE CHÔMAGE
- L'ARRÊT DES CONTRÔLES PÔLE EMPLOI SUR LES CHÔMEURS-ES
- LE SMIC MINIMUM POUR TOU-TE-S AVEC OU SANS EMPLOI
- LA PROLONGATION DE L'INDEMNISATION DE TOU-TE-S LES INTERMITTENT-E-S DE L'EMPLOI JUSQU'AU 31 AOÛT 2021

**1 000 000 DE CHÔMEURS/SES DE PLUS DEPUIS MI-MARS !
MOBILISONS-NOUS ! REFUSONS LA CULPABILISATION !**

LA "RÉFORME" DE L'ASSURANCE CHÔMAGE À PARTIR DU 1ER SEPTEMBRE ÇA NOUS CONCERNE TOU-TE-S



Nadia

a travaillé:

1 mois sur 2
pendant 2 ans

était payée:

1 425 €/mois
travaillé

AVANT LA RÉFORME

Pôle emploi
lui aurait versé

1 065 €/mois
pendant 12 mois

APRÈS LA RÉFORME

Pôle emploi lui versera

705 €/mois
pendant 24 mois

Toutes les sommes s'entendent en net. Sources : Unédic, Solidarités nouvelles face au chômage.



COLLECTIF OC CONTRE LA PRÉCARITÉ

